

**Attestation sur l'honneur
pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire » financée par le Compte
personnel de formation (CPF)**

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à l'article R. 221-4 du code de la route (*cocher le permis financé*) :

Catégorie A

- ☐ A1
☐ A2

Catégorie B

- ☐ B
☐ B1
☐ B96
☐ BE
☐ B78

Catégorie C

- ☐ C
☐ C1
☐ C1E
☐ CE

Catégorie D

- ☐ D
☐ D1
☐ D1E
☐ DE

Rappel des trois conditions d'éligibilité du titulaire CPF /de l'apprenant :

- 1° l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- 2° vous ne faites pas l'objet d'une suspension ou d'une annulation de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.
- 3° la prestation achetée avec vos droits CPF ne doit pas correspondre à :

- des heures de conduite complémentaires ;
- une remise à niveau ou à une récupération de points ;
- des heures de conduite permettant de passer de la boîte manuelle à la boîte automatique ou inversement ;
- la formation de 7 heures permettant aux titulaires du permis B de conduire un deux-roues ou trois-roues motorisé ;
- la formation complémentaire de 7 heures pour l'obtention du permis A si vous avez le permis A2 depuis au moins 2 ans ;
- adapter le poste de travail déjà occupé au sein de l'entreprise (le financement revient exclusivement à l'employeur dans ce cas).

Merci de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction de votre situation :

Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.

Si oui, répondre aux deux questions ci-dessous :

Quel est le projet ?

En quoi ce permis contribuerait à la réalisation de votre projet ?

Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel :

- ☐ Il facilitera votre recherche d'emploi
- ☐ En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- ☐ Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- ☐ Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile
- ☐ Autre (*préciser*) :

p. 1 / 2

Cas n°3 - L'obtention du permis de conduire contribuerait à une évolution professionnelle (et non pas adaptation du poste de travail) au sein de votre entreprise.

Laquelle ? :

- ☐ J'atteste sur l'honneur ne pas être en situation de suspension/annulation/retrait de permis ou d'interdiction de passer le permis de conduire.
- ☐ Je dispose déjà d'une ou plusieurs catégories de permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur en cours de validité.

Préciser laquelle ou lesquelles :

Avez-vous déjà mobilisé votre CPF pour financer un permis de véhicule terrestre à moteur ?

- ☐ OUI ☐ NON

Dans l'affirmative, lequel/lesquels Et quand :

Je soussigné M/ Mme :

domicilié(e) à

- ☐ Atteste sur l'honneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci-dessus et que mes déclarations sont sincères.

Avertissement: « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » article 441-1 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment mobilisés.

A Le

Signature du titulaire :

Nom et signature du responsable de l'organisme de formation :

Attention : L'attestation doit être proposée au titulaire par l'organisme de formation qui en assure la bonne complétude et la conserve. Elle pourra être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.

p. 2 / 2

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Commune de naissance :

Département :

Atteste sur l'honneur, héberger à mon domicile :

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Commune de naissance :

Département :

A l'adresse suivante :

.....
.....
.....

Fait à :

Le :/...../.....

Signature de l'hébergé :

Signature de l'hébergeur :

1. QUESTIONNAIRE POUR FORMATION PERMIS FINANCÉE PAR UN TIERS ORGANISME
(Banque, France Compétences, Compte Personnel de formation)

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL

NOM, Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Tél : Mail :

Financier :

PROJET DE L'APPRENANT

Motivation pour suivre la formation	
Objectif professionnel	

ATTENTE(S) ET MOTIVATION(S) (envers la formation)

Attente(s)	
Motivation(s)	

DISPONIBILITES POUR LA FORMATION

Temps consacré à l'apprentissage	
Périodes, horaires	
Expérience en conduite	

2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)

3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis

Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de la catégorie B

Cette possibilité implique cependant trois conditions d'éligibilité :

- que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel
- que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points
- la prestation achetée avec vos droits CPF ne doit pas correspondre à :
 - des heures de conduite complémentaires,
 - une remise à niveau ou à une récupération de points,
 - des heures de conduite permettant de passer de la boîte manuelle à la boîte automatique ou inversement,
 - la formation de 7 heures permettant aux titulaires du permis B de conduire un deux-roues ou trois roues motorisé,
 - la formation complémentaire de 7 heures pour l'obtention du permis A si vous avez le permis A2 depuis au moins deux ans,
 - adapter le poste de travail occupé au sein de l'entreprise (le financement revient exclusivement à l'employeur dans ce cas)

DÉROULEMENT

1. Une attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une formation « permis de conduire ». Cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver cinq ans.

Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.

Dans ce cas, lequel ?

.....

.....

Évaluation de départ en voiture : durée 45 minutes

C'est l'étape pendant laquelle les connaissances théoriques et les aptitudes pratiques vont être évaluées.

L'évaluation est obligatoire pour toute personnes souhaitant commencer une formation pratique au permis B (Art.R. 245-2 du Code de la route).

Son objectif est d'estimer le volume d'heures moyen nécessaire à la formation.

Le nombre d'heures pourra varier en fonction de l'implication de l'élève, de la régularité de son travail et de son rythme d'apprentissage !

Comment se passe l'évaluation en voiture ?

Notons qu'il s'agit d'un test et non d'un acte de formation.

Dans un premier temps, le moniteur ou la monitrice invitera le « futur élève conducteur » à prendre place dans la véhicule (côté conducteur). L'enseignant/l'enseignante posera quelques questions pour savoir si le futur élève a déjà :

- une expérience de la conduite (conduite vélo, cyclo, permis AM ...)
- des connaissances véhicule (direction, boîte de vitesses, embrayage, freinage), et
- ses habilités (exemple installation au poste de conduite) seront testées.

Dans un second temps, le moniteur ou la monitrice prendra les doubles commandes et invitera « le futur élève conducteur » :

- à manipuler le volant, les clignotants et lui demandera de regarder loin devant lui, à gauche, à droite etc ... pour tester sa perception.
- La compréhension, la mémoire et l'émotivité seront également évaluées.

Tout au long de cette épreuve, des points négatifs et positifs seront alors attribués (en fonction des réponses données et des capacités) pour donner au final un volume d'heures de conduite.

Rappelons, qu'il s'agit bien d'une estimation et non d'un résultat définitif !

FICHE D'EVALUATION

EVALUATION										Épreuve	21/11/2019	Proposition	20	Retenu	20		
Expérience de la conduite																	
Permis		Conduite		Avec qui		Où (sauf AE)			Si pas auto								
B1	A1	A	de 5 h	Amis	Parents	AE	Ville	Route	Chemin	Vélo	Cyclo	Moto	Auto				
Connaissance du véhicule																	
Direction		Boîte de vitesses		Embrayage		Freinage		Aide à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité			L'apprentissage						
OUI	OUI	OUI	OUI	Prévoir les difficultés et savoir y faire face			Réaliser des manœuvres complexes										
Habileté																	
Installation		Démarage arrêté		Manipulation du volant		Compréhension et mémoire			Compréhension			Mémoire					
Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant	Satisfaisant			Satisfaisant			Satisfaisant			Satisfaisant				
Perception																	
Trajectoire		Observation		Orientation		Regard		Émotivité			En général			Crispation			
Bon	Bon	Bon	Bon	F1		Bon			Bon			Bon			Bon		



Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

Les locaux d'accueil et de formation sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, le référent handicap est :

FOURMOND Stéphanie, gérante de l'école de conduite Anjou Permi'S

LISTE DES PARTENAIRES PSH

MDPMH Angers
Accueil sur rendez-vous 02 41 81 60 77 Pour un rendez-vous, envoyer un mail à contact@mda.maine-et-loire.fr MDPH Angers 6 rue Jean-Lecuit, 49000 Angers
CAP EMPLOI 49
Cap emploi Angers 51 av de Grésillé, 49000 Angers 02 41 22 95 90
AGEFIPH Pays de la Loire
Délégation régionale de Nantes 34 Quai Magellan, 44000 Nantes 0 800 11 10 09

Anjou Permi'S, Ecole de conduite

37, rue Georges CLEMENCEAU, Baugé

49150 Baugé en Anjou

Parcours de formation à la catégorie B du permis de conduire

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

Par la suite, nous vous proposons un parcours spécifique :

Une formation théorique

Préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours collectifs de code dispensés en présentiel par un enseignant sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Equipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques par thèmes, exemple :

- Les distracteurs
- L'alcool

Les séquences collectives sont animées en présentiel par un enseignant, elles durent 2 heures et sont organisées chaque semaine :

le mercredi de 18h00 à 20h00,

le samedi de 10h00 à 12h00.

Un stage en accéléré est proposé à chaque vacances scolaires (cf feuille stage code)

Des cours collectifs de code en distanciel peuvent être mis en place sur demande via enpc-center.

Les cours théoriques peuvent s'effectuer en simultané des cours pratiques

Une formation pratique

Elle comprend la mise en situation de la théorie et l'application du programme de formation pratique suivant : **Programme de formation détaillé**

Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul <i>Formation pratique hors circulation sur parking ou lieu privé, formation théorique</i>	Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser les accélérations et les freinages à diverses allures Utiliser la boîte de vitesses Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation, en agglomération de taille moyenne.</i>	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide et en agglomération en circulation dense.</i>	Evaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Passer des virages et conduire en déclivité Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>Formation pratique sur tous types de routes. L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours et ou par un voyage école.</i>	Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence Pratiquer l'écoconduite

MANDAT ANTS

Je
soussigné(e).....
demeurant
à.....
autorise l'école de conduite Anjou Permi'S à faire les démarches
dématérialisées sur le site de l'ANTS pour l'inscription de.....
.....né(e) le.....
à

Leà Baugé en Anjou

Signature

PIECES POUR INSCRIPTION

- E-photos d'identité normes permis de conduire
- La photocopie de la carte d'identité de l'élève
- La photocopie de l'attestation de recensement signée si l'élève à 16 ans
- La photocopie de la journée d'appel signée ou la convocation si l'élève à 17 ans
- La photocopie du permis AM
- La photocopie de l'ASSR 1 ou 2 signée
- Le mandat ANTS pour saisir les données administratives de l'élève
- L'attestation d'hébergement au nom du représentant légal
- La photocopie de la pièce d'identité du représentant légal
- Un justificatif de domicile datant de moins de six mois au nom du représentant légal

